



Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-113245>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 25-113245

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC

Correspondant : MME Stryjak Auxane, Juriste commande publique

Adresse : 222 rue rue de l'Université, 75007 Paris

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le présent accord-cadre a pour objet des prestations de désinsectisation par anoxie dynamique d'œuvres constituées en tout ou partie de matériaux organiques provenant des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le détail des prestations est décrit dans le cahier des clauses particulières (CCP) et les prix applicables dans la pièce financière jointe au DCE.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Caractéristiques principales

Tableau représentant les caractéristiques principales du marché :

Le présent accord-cadre n'est pas alloti.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision tacite de la personne publique.

Le présent accord-cadre est conclu à

L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un

Le présent accord-cadre est multi-attributaire et sera conclu avec au

Il sera exécuté par bon de commande, en application des articles R2162-13 et 14 du Code de la

prix unitaires, renseignés au BPU (annexe 1 de l'AE).	montant maximum de cent mille euros hors taxes (100 000 € HT) sur sa durée totale, reconductions comprises.	maximum les trois (3) candidats ayant obtenu les meilleurs notes globales à l'issue de l'analyse des offres.	commande publique. Comme précisé au CCP, les bons de commande seront répartis entre les différents titulaires de l'accord-cadre selon le mécanisme dit de « la répartition en cascade » et d'après le classement issu de l'analyse des offres.
--	--	---	---

Le présent accord-cadre ne comprend aucune variante obligatoire ou facultative, ni tranche ni prestation supplémentaire éventuelle (PSE).

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le présent accord-cadre s'exécute par bons de commandes, en application des articles R2162-13 et 14 du Code de la commande publique. Les bons de commande émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre peuvent s'exécuter au-delà, jusqu'à admission des prestations faisant l'objet du bon de commande dans une limite de trois (3) mois.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux décrits à l'article 6 du règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-MQB-00452-AC-00-00

Renseignements complémentaires : Conformément à l'article R. 2132-7 du Code de la commande publique, la consultation est dématérialisée. Les offres doivent être présentées par voie électronique via le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> A l'issue de l'analyse des offres, le musée pourra négocier avec le ou les candidat(s) le(s) mieux classé(s). Ces négociations pourront prendre la forme d'échanges oraux ou écrits. Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, par écrit, une demande au plus tard six (6) jours ouvrés avant la date limite de remise des offres sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les modalités de réponse sont précisées à l'article 8 du règlement de la consultation. Conformément à l'article R. 2132-7 du Code de la commande publique, la consultation est dématérialisée. Les offres doivent être présentées par voie électronique via le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2025